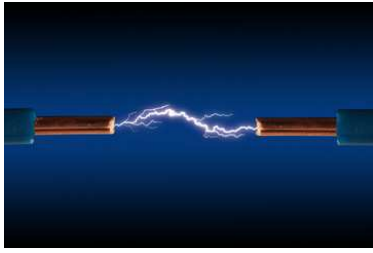


PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE HoBoV EXECUTANT

Formation Initiale et recyclage



DUREE

1 jour – 7 heures

OBJECTIFS

- Connaître les risques électriques, les installations électriques, et les moyens de protection.
- Préparer le stagiaire à obtenir l'habilitation HOB0V - Exécutant délivrée par son employeur afin de pouvoir rentrer dans un local électrique en toute sécurité et appliquer les règles de précaution nécessaires.

COMPETENCES VISEES

- Être capable d'appréhender les dangers liés au courant électrique
- Être capable de mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer des opérations d'ordre non électrique à proximité d'installations électriques sous tension dans les meilleures conditions de sécurité définies par la publication Norme NF C 18- 510 (UTE 18-510 et 18-530)

POUR QUI

Formation pour des tâches non électriques

- Salariés ou agents accédant à des locaux réservés aux électriciens ou réalisant des travaux d'ordre non électrique dans un environnement électrique

PREREQUIS

Aucun

EFFECTIFS

4 à 12 participants

PEDAGOGIE

Apports théoriques.
Formation pratique et opérationnelle.

MOYENS D'ENCADREMENT

Électrotechniciens/Formateurs spécialisés en sécurité électrique

LIVRABLES

Livret de formation

EVALUATION

- Épreuve écrite : QCM

VALIDATION

Attestation de fin de formation.

PROGRAMME

I. APPREHENDER LES GRANDEURS ELECTRIQUES

- Courant, Tension, Résistance, Puissance, Courant Alternatif et Continu, ...

II. LES EFFETS DU COURANT ELECTRIQUE SUR LE CORPS HUMAIN : MECANISMES D'ELECTRISATION, D'ELECTROCUTION ET DE BRULURES

III. LES DIFFERENTS DOMAINES DE TENSION

- Les limites des différents domaines
- L'appartenance des matériels à leur domaine de tension

IV. DIFFERENCIER LES ZONES D'ENVIRONNEMENT ET LEURS LIMITES

- Généralités sur la norme NF C 18-510, de l'arrêté d'application du 16 avril 2012
- Le principe d'une Habilitation, la définition des symboles d'Habilitation, le contenu d'un titre d'Habilitation

V. LES PRESCRIPTIONS ASSOCIEES AUX ZONES DE TRAVAIL

- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, ...)
- Reconnaissance de la zone de travail
- Les signalisations et repérages associés
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- La sécurité de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'article 13
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'article 13
- L'application des procédures et des consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique

VI. LES MATERIELS ELECTRIQUES DES DOMAINES DE TENSION BT ET TBT DANS LEUR ENVIRONNEMENT

- Les matériels électriques faisant objet des manœuvres
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés

VALIDITE

Périodicité à définir avec l'employeur en fonction des opérations effectuées.
Une périodicité de 3 ans maximum est recommandée par la norme.



Outremer Formation



0692 66 46 45



contact@outremerformation.com



outremerformation.com